



UCB
News

Déclaration de transparence

Bruxelles (Belgique), le 12 janvier 2017 – 20h00 (CET) – information réglementée

1. Résumé de la notification

Conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, UCB SA annonce avoir transmis une déclaration de transparence à la FSMA.

La déclaration de transparence datée le 12 janvier 2017 a été transmise en application de l'article 18 *juncto* article 6 de l'arrêté royal du 14 février 2008 relatif à la publicité des participations importantes, en vertu du franchissement du seuil minimum de 3% des droits de vote attachés aux titres conférant le droit de vote de UCB SA vers le bas (sur base consolidée) le 6 janvier 2017. La variation découle des livraisons d'actions aux employées dans le cadre des programmes d'incitations à long terme du groupe UCB.

En 2016, il n'y a pas eu de changements concernant les instruments financiers assimilés mentionnés dans la déclaration de transparence précédente datée du 8 janvier 2016.

Le 6 janvier 2017, UCB SA (en tenant compte des participations de ses sociétés liées) détenait 5 825 262 actions UCB avec droits de vote (contre 6 250 222 actions UCB dans sa notification précédente datée du 8 janvier 2016), soit 2,99% du total des actions émises par la Société (194 505 658) (contre 3,21% dans sa notification datée du 8 janvier 2016).

2. Contenu de la notification

La déclaration datée le 12 janvier 2017 comprend les informations suivantes :

- **Motif de la notification** : Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote.
- **Notification par** : Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle.
- **Personne tenue à notification** : UCB SA, Allée de la recherche 60, 1070 Bruxelles (Anderlecht)
- **Date de dépassement de seuil** : 6 janvier 2017.
- **Seuil franchi (en %)** : 3%.
- **Dénominateur** : 194 505 658.
- **Détails de la notification** :

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
UCB SA	4.008.213	3.076.436		1,58%	
UCB Fipar SA	2.242.009	2.748.826		1,41%	
Sous-total	6.250.222	5.825.262		2,99%	
TOTAL		5.825.262		2,99%	

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction						
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
UCB SA	options	25/09/2017	Chaque jour jusqu'au	166.665	0,09%	physique	
UCB SA	options	26/03/2018	(idem)	166.667	0,09%	physique	
UCB SA	options	25/06/2018	(idem)	166.668	0,09%	physique	
UCB SA	options	25/09/2017	(idem)	166.666	0,09%	physique	
UCB SA	options	26/03/2018	(idem)	166.668	0,09%	physique	
UCB SA	options	25/06/2018	(idem)	166.666	0,09%	physique	
UCB Fipar SA	options	31/03/2020	(idem)	170.840	0,09%	physique	
UCB Fipar SA	options	31/03/2020	(idem)	264.160	0,14%	physique	
TOTAL					1.435.000	0,74%	

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	7.260.262
		3,73%

- **Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue** : UCB SA contrôle indirectement UCB Fipar SA.
- **Informations supplémentaires** :

L'obligation de transparence découle du franchissement de seuil minimum de 3% des droits de vote attachés aux titres conférant le droit de vote de UCB SA vers le bas (sur base consolidée). La variation découle des livraisons d'actions aux employés dans le cadre des plans d'intéressement à long terme du groupe UCB.

En 2016, il n'y a pas eu de changements concernant les instruments financiers assimilés mentionnés dans la déclaration de transparence précédente datée du 8 janvier 2016.

3. Pour de plus amples informations

Ce communiqué de presse et la déclaration de transparence détaillée sont disponibles sur le site internet d'UCB SA via le [lien](#) suivant.

Un aperçu mis à jour des participations importantes dans UCB SA sera inclus dans la charte de gouvernance d'entreprise d'UCB SA, qui est disponible sur son site internet via le [lien](#) suivant.

Investor Relations

Antje Witte,
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 94 14,
antje.witte@ucb.com

Isabelle Ghellynck,
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 95 88,
isabelle.ghellynck@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 7 700 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,9 milliards en 2015. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB_news